

COMMUNE DE SAINT RIQUIER ES PLAINS

Délibération N° 1 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :
Tarifs salle des fêtes

DATE DE CONVOCATION :
9 Novembre 2023
DATE D’AFFICHAGE :
20 novembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice 15
Présents 12
Votants 12

L’an deux mil vingt trois
Le 20 novembre à vingt heures

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de Saint Riquier es Plains, en séance publique sous la présidence de M. VICTOR Patrick, Maire

Etaient présents :

M. Godefroy M. Corruble adjoints,
Mme Tufel, Mme Gauthier, Mme Lanchon, Mme L’hommet-Carpentier, Mme
Mabire, Mme Hubert, M. Deneuve, M. Thibault, , M. Gallais,

Absents ayant donné pouvoir s

Absents excusés : M. Clément, M. Leclef

Absent : M. Lemeunier

Secrétaire de séance : M. Thibault

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 9 décembre 2016 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes,

Considérant qu’il convient d’actualiser les tarifs de location de la salle des fêtes,

Le conseil municipal, à l’unanimité, après avoir délibéré :

- **DECIDE** de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes et de remboursement de la vaisselle et plaques de plafond à compter du 17 novembre 2023 comme suit :

a) Locations :

. Personnes non domiciliées à Saint-Riquier es Plains

1ère journée	300 €
Journée supplémentaire	150 €
Vin d’honneur	150 €

. Habitants de Saint-Riquier es Plains

1ère journée	200 €
Journée supplémentaire	100 €
Vin d’honneur	100 €

b) Cautions

Cautions matériels et vaisselle 500 €
Cautions ménage 300 €
Cautions ménage pour vin d'honneur 150 €

c) Remboursement de la casse vaisselle et plaques de plafond

Assiettes plate, creuse, à dessert, tasse à café et soucoupe, coupelle en verre, verres de toutes sortes : 5 €

Tous les plats, légumes, corbeille à pain, pichet en grès, couteau à pain, tire-bouchon : 10 €
Cuillère à glace : 20 €

Plaques de plafond : 30 €



Le Maire,

Patrick VICTOR

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Après dépôt -Préfecture

Le 20 novembre 2023 et publication le 20 novembre 2023